

Image not found or type unknown



Permis valant division, nouvelle réforme

Par **jay**, le **26/05/2008** à **09:30**

Avec la nouvelle réforme le permis valant division a sensiblement évolué, nous savons maintenant qu'il peut être délivré à plusieurs maîtres d'ouvrages. De plus nous savons que la division doit être réalisée avant l'achèvement des constructions. Ma question est la suivante: A quel moment pouvons nous procéder à la division quand il y a plusieurs maîtres d'ouvrages, pouvons nous diviser avant même le début de la construction?